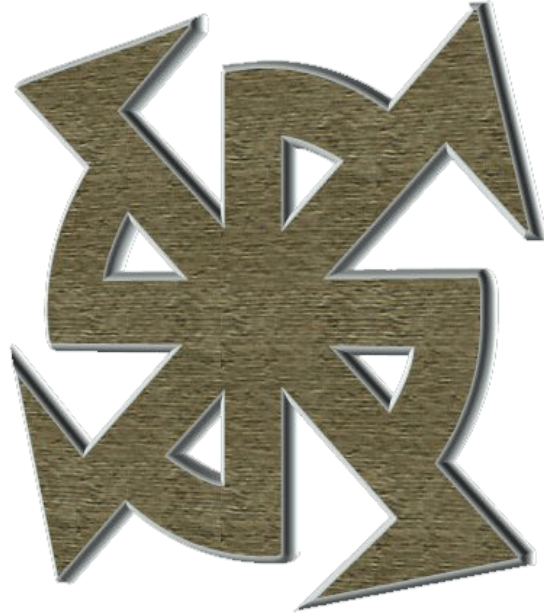


La confédération Aime et sers



Les 25 points du programme du NSDAP

Le 24 février 1920

Le programme du parti ouvrier allemand est un programme à terme.

Lorsque les objectifs fixés seront atteints, les dirigeants n'en détermineront pas d'autres dans le seul but de permettre, par un maintien artificiel de l'insatisfaction des masses, la permanence du parti.

1. Nous demandons la constitution d'une Grande Allemagne, réunissant tous les Allemands sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Nous demandons l'égalité des droits du peuple allemand au regard des autres nations, l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain.
3. Nous demandons de la terre et des colonies pour nourrir notre peuple et résorber notre surpopulation.
4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen il faut être de sang allemand, la confession importe peu. Aucun Juif ne peut donc être citoyen.
5. Les non citoyens ne peuvent vivre en Allemagne que comme hôtes, et doivent se soumettre à la juridiction sur les étrangers.
6. Le droit de fixer la direction et les lois de l'Etat est réservé aux seuls citoyens. Nous demandons donc que toute fonction publique, quelle qu'en soit la nature, ne puisse être tenue par des non citoyens. Nous combattons la pratique parlementaire, génératrice de corruption, d'attribution des postes par relations de Parti sans se soucier du caractère et des capacités.
7. Nous demandons que l'Etat s'engage à procurer à tous les citoyens des moyens d'existence. Si ce pays ne peut nourrir toute la population, les non citoyens devront être expulsés du Reich.
8. Il faut empêcher toute nouvelle immigration de non Allemands. Nous demandons que tous les non Allemands établis en Allemagne depuis le 2 août 1914 soient immédiatement contraints de quitter le Reich.
9. Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.
10. Le premier devoir de tout citoyen est de travailler, physiquement ou intellectuellement. L'activité de l'individu ne doit pas nuire aux intérêts de la collectivité, mais s'inscrire dans le cadre de celle-ci et pour le bien de tous. C'est pourquoi nous demandons :
11. La suppression du revenu des oisifs et de ceux qui ont la vie facile, la suppression de l'esclavage de l'intérêt.
12. Considérant les énormes sacrifices de sang et d'argent que toute guerre exige du peuple, l'enrichissement personnel par la guerre doit être stigmatisé comme un crime contre le peuple. Nous demandons donc la confiscation de tous les bénéfices de guerre, sans exception.
13. Nous demandons la nationalisation de toutes les entreprises appartenant aujourd'hui à des trusts.
14. Nous demandons la participation aux bénéfices des grandes entreprises.
15. Nous demandons une augmentation substantielle des pensions des retraités.

16. Nous exigeons la création et le maintien d'une classe moyenne saine, l'expropriation par les communes des grands magasins qui devront être loués à bas prix aux petits commerçants; que l'on tienne le plus grand compte des petits fournisseurs pour les commandes de l'Etat, des Etats et des Communes.

17. Nous demandons une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux, la promulgation d'une loi permettant l'expropriation, sans indemnité, de terrains à des fins d'utilité publique – la suppression de l'imposition sur les terrains et l'arrêt de toute spéculation foncière.

18. Nous demandons une lutte sans merci contre ceux qui, par leurs activités, nuisent à l'intérêt public. Criminels de droit commun, trafiquants, usuriers, etc.... doivent être punis de mort, sans considération de confession ou de race.

19. Nous demandons qu'un droit public allemand soit substitué au Droit romain, serviteur d'une conception matérialiste du monde.

20. L'extension de notre infrastructure scolaire doit permettre à tous les Allemands bien doués et travailleurs l'accès à une éducation supérieure, et par là, à des postes de direction. L'esprit national doit être inculqué à l'école dès l'âge de raison. Nous demandons que l'Etat couvre les frais de l'instruction supérieure des enfants particulièrement doués de parents pauvres, quelle que soit la classe sociale ou la profession de ceux-ci.

21. L'Etat doit se préoccuper d'améliorer la santé publique par la protection de la mère et de l'enfant, l'interdiction du travail de l'enfant, l'introduction de moyens propres à développer les aptitudes physiques par l'obligation légale de pratiquer le sport et la gymnastique, et par un puissant soutien à toutes les associations s'occupant de l'éducation physique de la jeunesse.

22. Nous demandons la suppression de l'armée de mercenaires et la création d'une armée nationale.

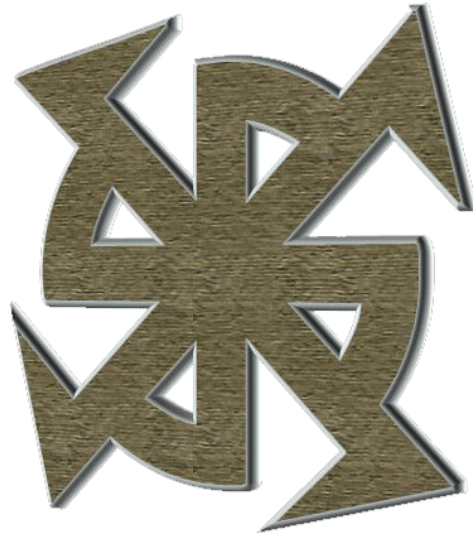
23. Pour permettre la création d'une presse allemande, nous demandons que : a) Tous les directeurs et collaborateurs de journaux paraissant en langue allemande soient des citoyens allemands. b) la diffusion des journaux non allemands soit soumise à une autorisation expresse. Ces journaux ne peuvent être imprimés en langue allemande. Les journaux qui vont à l'encontre de l'intérêt public doivent être interdits. Nous demandons que la loi combatte un enseignement littéraire et artistique générateur d'une désagrégation de notre vie nationale, et la fermeture des organisations contrevenant aux mesures ci-dessus.

24. Nous demandons la liberté au sein de l'État de toutes les confessions religieuses, dans la mesure où elles ne mettent pas en danger son existence ou n'offensent pas le sentiment moral de la race germanique. Le Parti [...] combat l'esprit judéo matérialiste à l'intérieur et à l'extérieur

25. Pour mener tout cela à bien, nous demandons la création d'un pouvoir central puissant, l'autorité absolue du Comité politique sur l'ensemble du Reich et de ses organisations

Les dirigeants du Parti promettent de tout mettre en œuvre pour la réalisation des points ci-dessus énumérés, en sacrifiant leur propre vie si besoin est. »

Munich, le 24 février 1920.



Pour tout contact

secretariat@aime-et-sers.com

